



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2022 de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 11 janvier 2022 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Louise Boudrias.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Audrey Bureau, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Martin Beaulieu, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Josée Bellemare, Jean Boileau, Julie Cardinal, Alyssa Dallaire, Geneviève D'Amours, Louis-Charles Désy, Denis Doucet, François Léveillé, Jacynthe Matteau, Yvan Moreau, Alain Renaud, Marie-Hélène Rivard, Mario St-Pierre et Isabelle Veilleux.

MOT DE LA MAIRESSE ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Avant de parler de la journée qui s'amorce, madame la mairesse réfère à la rencontre huis clos qui a eu lieu la veille où plusieurs éléments de ressources humaines ont été discutés. Elle ajoute qu'une présentation sur le plan quinquennal a été effectuée. Il a été constaté que certaines informations de cette présentation peuvent être données en public et que ces éléments faciliteront la compréhension de tous. Pour les fins de la discussion, elle souhaite que l'administration prépare les diapositives en enlevant les éléments sensibles et que le tout soit présenté éventuellement.

Aujourd'hui, les élus devront se positionner sur les infrastructures de la Ville. L'objectif est de discuter des projets et de se donner les moyens de les concrétiser.

Madame la mairesse revient sur l'Office de consultation publique dont il a été discuté hier. Elle mentionne que l'équipe du cabinet va communiquer avec les associations de quartier pour échanger avec eux sur les moyens qui seront mis en place pour consulter les citoyens avec les ressources que la Ville détient déjà.

Monsieur le conseiller Steve Moran remercie la mairesse pour cette ouverture et cette preuve de transparence. Il existe des éléments essentiels dans les documents qui seront rendus publics.

RT20220111-P1

BILAN DES DEMANDES DES ÉLUS

Présentation par monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Ce dernier explique brièvement le processus budgétaire. Il indique que dans quelques semaines, on reviendra aux élus avec les détails du processus de demandes des élus pour qu'ils puissent avoir en main toutes les informations pertinentes pour faire leurs demandes.

Il explique que les demandes dont il est question aujourd'hui sont des demandes de l'ancien conseil. Comme il n'était pas à l'exécutif, il sera peut-être difficile pour lui de répondre à certaines questions.

Monsieur Champagne présente les demandes des élus (bonification des enveloppes budgétaires, demandes à prioriser à l'intérieur des budgets actuels/plans actuels, autres sources de financement).

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le montant de la mise à niveau pour l'entretien des arbres. Ce montant sera présenté dans le nouveau programme de gestion des arbres et des boisés qui devrait être présenté en 2022;
- La possibilité d'avoir une présentation sur le marquage de la chaussée. L'administration confirme qu'une présentation sera faite avant 2022;
- L'analyse de la chaussée et la priorisation de l'asphaltage;
- Le moment où le nouveau plan d'investissement communautaire (PIC) sera présenté. Monsieur Yess Gacem répond que ce sera fait au cours de l'année 2022;
- L'élargissement du chemin Vanier. Monsieur Mathieu Bélanger fait une mise à jour de ce dossier;
- Le bureau de la transition énergétique et de la résilience.

Madame la conseillère Olive Kamanyana aimerait savoir à quelle étape est rendu le projet de lampadaire situé à l'intersection de la Montée Paiement et du Chemin St-Thomas. L'administration lui reviendra avec une réponse.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc souhaite qu'on lui indique à quelle étape est rendu le projet de traverse de piétons qui devrait joindre le parc à chiens et la piste cyclable sur l'avenue de Buckingham. L'administration lui reviendra avec une réponse.

RT20220111-P2

BILAN DU PLAN D'INVESTISSEMENTS VOLET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT 2015 2018

Présentation par monsieur Louis-Charles Désy et monsieur Mathieu Bélanger.

On présente une mise à jour du PIVP 2015-2018 et plus particulièrement :

- Les projets de développement au centre-ville;
- Les projets de secteurs, autres et opportunités;
- Le plan de déploiement des bibliothèques;
- Le sommaire des projets d'investissements.

Un état de situation du PIVP 2019-2022 est fait :

- On démontre l'état des fonds;
- On présente une liste non-exhaustive de projets.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 10 h 30.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 10 h 45.

RECOMMANDATIONS :

Considérant que des projets inscrits au PI-VP 2015-2018 ne sont pas terminés et que plusieurs n'ont pas dépassé le stade de l'avant-projet;

Considérant que le PI-VP 2019-2022 n'a pas été adopté dans son ensemble;

Considérant la volonté du comité exécutif de demander au conseil municipal de mandater la direction générale et le comité exécutif de proposer une structure de gouvernance et de reddition de compte de l'ensemble des projets de développements (PI-VP);

CP–FIN–2021-045

Le comité exécutif recommande à l'administration de présenter au conseil municipal des options quant à l'adoption d'une structure de gouvernance pour les projets de développement.

CP–FIN–2021-046

Le comité exécutif recommande de mandater le comité du plan financier à long terme à proposer une structure de financement d'immobilisation.

CP–FIN–2021-047

Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des projets

Une période de questions et de commentaire a lieu.

Madame la mairesse est ravie de cette présentation qui n'a jamais été présentée devant un conseil municipal. Elle salue les services du SUDD, des finances et des infrastructures qui ont travaillé fort pour faire cette mise à jour. Cela permet aux élus de voir où en sont les projets. Pour ce qui est de la gouvernance des projets, il s'agit d'un changement d'approche dans la gestion financière de ceux-ci.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le dossier des rapides Deschênes;
- L'échéancier de la construction de la bibliothèque Lucy-Farris;
- Le projet « vieux centre-ville de Buckingham »;
- Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet souhaite savoir si cette proposition vient du comité exécutif ou des services de la Ville. On indique qu'elle vient du comité exécutif et que l'analyse pour changer nos façons de faire provient de discussions avec les services de la Ville.
- Certains élus indiquent qu'il faut être prudent en retirant de l'argent de certains projets. D'autres s'y objectent complètement. Ils craignent que ces projets ne se concrétisent pas si aucun budget ne leur est spécifiquement attribué.

Monsieur le conseiller Jean Lessard donne l'exemple du projet de marché public qui devait s'établir sur le site de la Fonderie.

Monsieur le conseiller Denis Girouard s'objecte à ce que l'argent prévu pour le projet du Lac Beauchamps soit retiré. Il a l'appui de plusieurs autres conseillers.

L'administration indique qu'aucun projet n'est retiré et il est de même pour l'argent. Les fonds demeureront au PIVP dans une enveloppe globale. Le conseil pourra distribuer ces fonds en fonction de l'évolution des dossiers au PIVP (par exemple, lors de l'obtention des études nécessaires au démarrage du projet) et des besoins (par exemple, dans le cas d'un dépassement de coût).

Madame la mairesse donne l'exemple de la bibliothèque Guy-Sanche, projet pour lequel une somme de 20 millions de dollars a été attribuée et pour lequel rien n'a encore été fait. La Ville pourrait se servir de cet argent pour faire avancer des projets qui sont prêts à débiter. Cela permettra de donner un moyen aux projets de se structurer et d'aller de l'avant. Elle donne également l'exemple du projet Lucy-Farris où on aura probablement besoin de souplesse pour compléter la construction. Cette façon de faire donnera l'agilité nécessaire aux équipes. Elle indique que les projets vont demeurer dans la liste des projets prioritaires et actifs. Il s'agit d'un modèle de gestion différent qui évitera de geler des millions de dollars année après année.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin croit qu'il devrait y avoir un amendement à l'effet que tous ces projets seront sauvegardés même si l'argent qui leur était attribué est mis dans une enveloppe commune.

- Quelques élus soulignent le courage politique de proposer cette nouvelle façon de faire. On croit que ce qui est proposé aujourd'hui aurait dû l'être bien avant. Les projets ne sont pas retirés. Les sommes qui y sont attribués pourront être affectés ailleurs jusqu'à ce que la Ville ait tout en main pour aller de l'avant. Il est souhaité que les dossiers soient gérés autrement et qu'il est une gouvernance financière différente afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens.

Monsieur le conseiller Mario Aubé réitère l'esprit des recommandations et il explique l'amendement qu'il souhaite apporter à la recommandation CP-FIN-2021-047 :

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des travaux. Les projets demeureront tous au plan d'investissement volet projet et continueront de cheminer. Les sommes seront puisées dans le plan d'investissement volet projet toujours selon l'état d'avancement des travaux. »

Monsieur Lessard a préparé un amendement à la recommandation CP-FIN-2021-047 qui pourrait atténuer les inquiétudes des élus :

« Mettre en place un processus d'analyse et de suivis des projets dont le financement est retiré afin que tous les élus puissent en suivre l'évolution au fil des mois et établir un processus clair d'un retour au financement dès qu'un projet redevient actif. »

Monsieur Champagne demande à monsieur Lessard si sa proposition pourrait être un sous-amendement à la proposition de monsieur Aubé. Monsieur Lessard confirme que les deux propositions peuvent être jumelées.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande la question préalable.

Des discussions portent sur la séquence des amendements et des sous-amendements.

Monsieur le conseiller Steve Moran fait un point d'ordre en indiquant que la question préalable oblige un vote aux deux tiers. Il croit que la rencontre devrait être suspendue pour que les élus comprennent ce qui est proposé. Monsieur Champagne décide de poursuivre la rencontre. La rencontre sera suspendue après le présent débat.

La proposition d'amendement de la recommandation CP-FIN-2021-047 de monsieur le conseiller Mario Aubé, appuyée de monsieur le conseiller Jean Lessard, est la suivante :

« Le comité exécutif recommande au conseil municipal de mandater l'administration de conserver les sommes affectées aux projets en fonction de l'état d'avancement des travaux. Les projets demeureront tous au plan d'investissement volet projet et continueront de cheminer. Les sommes seront puisées dans le plan d'investissement volet projet toujours selon l'état d'avancement des travaux. La nouvelle structure de gestion de projet sera présentée au conseil municipal en 2022 et devra prévoir un processus lorsque le projet redevient actif ou franchit des étapes. »

POUR

M. Steven Boivin
M. Gilles Chagnon
M. Jocelyn Blondin
M. Mike Duggan
M^{me} Olive Kamanyana
M. Denis Girouard
M. Jean Lessard
M. Mario Aubé
M. Daniel Champagne
M^{me} la mairesse France Bélisle

CONTRE

M^{me} Caroline Murray
M^{me} Bettyna Bélizaire
M^{me} Anik Des Marais
M. Steve Moran
M^{me} Isabelle N. Miron
M. Louis Sabourin
M^{me} Tiffany-Lee Norris Parent
M^{me} Alicia Lacasse-Brunet
M. Edmond Leclerc

ABSENTE

M^{me} Louise Boudrias

L'amendement est adopté.

Monsieur Moran croit que les amendements devraient être attachés à une enveloppe financière particulière. Appuyé de madame la conseillère Isabelle N. Miron, il propose l'amendement de la recommandation CP-FIN-2021-047 suivant :

« Que le retrait du financement des projets soit discuté au moment où la nouvelle gouvernance et la nouvelle structure de financement seront présentées au conseil. »

POUR	CONTRE	ABSENTE
M ^{me} Caroline Murray	M. Steven Boivin	M ^{me} Louise Boudrias
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Gilles Chagnon	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Jocelyn Blondin	
M. Steve Moran	M. Mike Duggan	
M ^{me} Isabelle N. Miron	M ^{me} Olive Kamanyana	
M. Louis Sabourin	M. Daniel Champagne	
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	M. Denis Girouard	
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet	M. Jean Lessard	
	M. Mario Aubé	
	M. Edmond Leclerc	
	M ^{me} la mairesse France Bélisle	

L'amendement est rejeté.

Madame la mairesse réitère que le comité exécutif sera responsable et respectueux de la liste de priorité établie.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 12 h 30.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 13 h 30.

RT20220111-P2

BILAN 2021 DU PLAN D'INVESTISSEMENTS VOLET MAINTIEN

Présentation par monsieur Louis-Charles Désy.

Ce dernier fait un retour sur le bilan de l'an dernier et il rappelle le « cycle de réalisation projet (CRP) ».

Le portefeuille de projets 2021 est présenté ainsi que son état d'avancement.

Monsieur Désy termine sa présentation avec la bonification du pavage 2022-2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- La comparaison de la Ville de Gatineau par rapport à d'autres villes au point de vue de notre cote PCI (indice d'état de la chaussée). Une présentation de 2020 qui contient ce type d'information sera transmise aux élus;
- Les détails de ce qu'est une cote PCI, sa nature publique ou non et la possibilité qu'elle soit partagée avec les citoyens. Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que le plan triennal d'immobilisation est public, mais pas nécessairement la cote PCI;
- Les pratiques de la Ville d'Ottawa en matière d'asphaltage.

Monsieur le conseiller Mike Duggan est surpris des cotes PCI qui correspondent assez bien à l'état réel de la chaussée. L'analyse de la chaussée est faite tous les trois ans, mais est-ce qu'une certaine mise à jour est faite entre temps? On répond que les cotes ne sont pas réévaluées entre les analyses qui ont lieu à chaque trois ans.

Monsieur le conseiller Steve Moran réfère aux pages 26 et 27 de la présentation et il remarque que la Ville a un manque d'investissement important en matière de pavage. Quels sont les impacts de ne pas investir suffisamment? On répond que le réflexe est d'investir sur du pavage en fin de vie utile. Le rapport de la vérificatrice indique à la Ville que pour augmenter la cote PCI et diminuer la dégradation du pavage, il faut intervenir avec des méthodes différentes à certains moments critiques. La Ville investissait beaucoup dans la réfection complète et pas assez dans les méthodes palliatives pour étirer le temps de vie utile du pavage.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

RT20220111-P3**PLAN D'INVESTISSEMENT VOLET MAINTIEN 2022-2026**

Présentation par monsieur Louis-Charles Désy et monsieur Mario St-Pierre

Une mise en contexte est faite et on présente les éléments suivants :

- Les principales sources de financement;
- L'évolution du fonds dédié aux infrastructures;
- La réserve cycle de vie;
- Le plan d'investissements - volet maintien – détaillé.

RECOMMANDATIONS :**CP-FIN-2021-022**

Le comité exécutif recommande au conseil de poursuivre en 2022 la progression des investissements en infrastructures correspondant à l'équivalent de 1 % des recettes de taxes.

CP-FIN-2021-023

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la hausse en 2022 du fonds dédié aux infrastructures ainsi que l'actualisation des années antérieures, d'un montant total de 8 250 000 \$, par des soldes dégagés de projets au PIVP 2015-2018.

CP-FIN-2021-024

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver l'exercice de révision des projets antérieurs à 2022 permettant ainsi de financer les besoins additionnels financiers de 17 425 000 \$ au PIVM 2022-2026.

CP-FIN-2021-025

Le comité exécutif recommande au conseil de déroger à l'application de la politique de gestion de la dette et d'approuver l'augmentation de la dette à la charge générale de la Ville, d'un montant de 27 400 000 \$ pour la réfection du réseau routier pour les années 2023 à 2025.

CP-FIN-2021-026

Le comité exécutif recommande au conseil de modifier la stratégie de financement de l'emprunt de 24 000 000 \$ pour la réfection du réseau routier, adopté par la CM-2020-714, afin que le coût du service de la dette soit inclus à même le budget opérationnel plutôt que financé par une augmentation temporaire de la taxe dédiée.

CP-FIN-2021-027

Le comité exécutif recommande au conseil que le projet de mise à niveau des sites d'entreposage temporaire du bois provenant des activités d'arboriculture soit financé par les projets en cours, soit 100 000 \$ en 2022.

CP-FIN-2021-028

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette conformément à la politique de gestion de la dette pour financer les projets suivants pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec :

- Signalisation routière des passages pour les personnes, soit 300 000 \$ / an pour les années 2022 à 2024);
- Véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 1 926 000 \$ en 2022, 2 240 000 \$ en 2024 et 3 493 000 \$ en 2025;
- Stratégie gatinoise d'économie d'eau potable – installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI), soit 230 000 \$ en 2022 et 600 000 \$ en 2023.

CP-FIN-2021-029

Le comité exécutif recommande au conseil que le projet d'infrastructures pour l'électrification de la flotte municipale soit financé par les projets en cours à être adoptés au cours des prochaines années, soit 75 000 \$ en 2022 et 100 000 \$ /an en 2023 et 2024.

CP-FIN-2021-030

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 17 780 000 \$, pour les années 2022 à 2026, provenant de la réserve cycle de vie afin de financer des travaux d'entretien des infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

CP-FIN-2021-031

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2022-2026 – volet maintien tel que présenté.

La rencontre de travail sur le budget public est suspendue à 15 h 15.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 30.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le cycle de vie pour l'entretien des nouveaux équipements;
- L'utilisation de l'argent du FIMEAU et du TEQ;
- Les interventions dans le bassin de drainage de Wychwood;
- Le Plan de plein air urbain;
- L'échangeur de la Montée Paiement;
- Les critères de priorité pour la construction de nouveaux trottoirs. L'administration répond que les demandes sont plus grandes que les budgets disponibles. Il y aura probablement une présentation à ce sujet au printemps 2022 à ce sujet;
- Le réaménagement du boulevard Gréber;
- Les travaux d'urbanisation du chemin Chambord;
- Le financement des rues conviviales;
- Les sources de financement et le pacte fiscal.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire réfère à la recommandation CP-FIN-2021-023. Il y est indiqué qu'un montant de 8 millions de dollars dégagés de projets au PIVP 2015-2018 sera investi au PIVM. Elle croyait que les montants dégagés du PIVP demeuraient dans les enveloppes du PIVP pour que des projets se concrétisent. Monsieur St-Pierre confirme que le montant qui apparaît à la recommandation 23 est puisé à même les fonds dégagés au PIVP.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande notamment quelle est la différence entre les paiements comptants présentés dans le budget et celui des paiements comptants du plan d'investissement-volet maintien. On lui reviendra avec une réponse.

Le fonds dédié aux infrastructures et la taxe dédiée font l'objet de quelques questions et commentaires (page 10 de la présentation) :

- On veut mieux comprendre l'ampleur de l'endettement de la ville (section jaune du tableau). Monsieur St-Pierre explique l'impact de la décision d'avoir financé la hausse du fonds dédié à 50 % par une taxe dédiée et à 50 % par un recours à l'endettement (pour les années 2019 à 2021). Ce financement se poursuivra également dans les prochaines années.
- Des élus sont préoccupés du fait que pour les années 2023 à 2026, le financement demeure à être déterminé (section bleue du tableau).
- Cette section bleue représente 85 millions de dollars. Monsieur Moran aimerait savoir comment la Ville financera ce montant si ce n'est pas avec la taxe dédiée. Il souligne qu'il existe déjà un manque à gagner en matière de pavage et à cela vient s'ajouter le fait que les sources de financements ne sont pas connues pour les années 2023 à 2026.

Madame la mairesse indique qu'il est normal pour la Ville de ne pas avoir le financement attaché pour les années 2023 à 2026. Cette dernière mentionne que la Ville possède des actifs de 7 milliards de dollars et pense que la Ville doit revoir sa stratégie de financement.

Plusieurs élus réitèrent que la présentation faite en huis clos la veille doit être rendue publique pour poursuivre les discussions. Il y avait une question de récurrence liée à la taxe dédiée.

La rencontre de demain commencera à 8 h 30 avec la présentation sur le plan quinquennal financier 2022-2026.

Un vote indicatif se fera sur les recommandations le vendredi 14 janvier 2022.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 16 h 45.